

CAP SUR GISCOS

Le mot du Maire

2023, année de mi-mandat!

Voilà déjà 3 ans que le Conseil Municipal œuvre pour mener à bien sa mission et continuer dans la lignée de ses prédécesseurs.

Les réalisations ont été nombreuses et essentiellement tournées vers la réhabilitation des bâtiments communaux.

En 3 ans, la population s'est bien renouvelée et nous avons accueilli pas moins de 17 nouvelles familles, certains habitent en permanence sur notre commune d'autres ont investi en résidence secondaire. On peut noter l'arrivée importante de jeunes couples et couples avec enfants, ce qui est toujours de bonne augure pour l'avenir de nos écoles.

Bonne nouvelle, après 6 ans de travaux, le PLUi a enfin été arrêté par le Conseil Communautaire et validé par toutes les communes. Quelle est la suite? Les Personnes Publiques associées ont 3 mois pour analyser le document et nous faire part de leurs remarques et modifications nécessaires puis viendra le temps de l'enquête publique qui, si tout va bien, se déroulera en septembre / octobre. On peut espérer une approbation fin 2023 ou tout début 2024.

Sans verser dans le pessimisme, cette année 2023 est encore plus sèche que l'an dernier, les pluies hivernales n'ont pas été au rendez-vous. Nous sommes déjà en alerte modérée, la saison estivale va être longue. Nous vous demandons déjà de redoubler de vigilance.

Bien sûr, nous attendons le passage du tour de France avec impatience le vendredi 7 juillet, vous trouverez tous les détails de l'organisation dans ce numéro.

Il n'y aura pas cette année de repas organisé par la commune pour le 14 juillet.

N'oubliez pas la Commémoration du 8 mai à 11h30, rendez-vous devant la mairie. Elle sera suivie d'un moment convivial.

Fabienne Barbot

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Comptes administratifs
- Budget
- Déclaration biens immobiliers
- Tour de France
- Syndicat des Eaux
- Sondage équipement sportif
- Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)
- Marché
- Nouveaux arrivants
- Animation Parc Naturel
- Des nouvelles de nos associations : ACCA, Tennis, Société sportive de Giscos.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public:
Mardi 9h à 12h30
Jeudi 9h à 14h00

Accueil Téléphonique :
05.56.65.82.36
Mardi 9h -12h30 / 14h-18h
Jeudi 9h - 18h.

En dehors de ces heures, vous pouvez contacter Mme le Maire au 06.60.49.20.60

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs ont été votés en mars 2023.

En fonctionnement : + 204 374.69€

Sur l'exercice 2022, nous dégageons un résultat positif de 59 645.36€ auquel il faut rajouter l'excédent de 2021 de 144 729.33€.

En investissement, un besoin en financement de 70 360.48€ est nécessaire.

Il se décompose de la façon suivante,
sur l'exercice 2022 : -18 565 .38€ ,
sur l'exercice 2021 : - 21 468.81€
Reste à réaliser de 30 326.29€

La commune présente un résultat excédentaire à reporter en fonctionnement de 134 014.21€

BUDGET et TAUX D'IMPOSITION

Le budget a été voté à l'unanimité le 5 avril:

Fonctionnement : 336 681.26€

Investissement: 148 057.11€

Les taux d'imposition votés par la commune restent identiques à 2022 toutefois l'augmentation

des bases de 7.5% entrainera une augmentation non négligeable de nos impôts fonciers.

Détail des opérations d'investissement prévues :
Nettoyage du lotissement de La rouille , élagage des arbres, travaux de rénovation énergétique complète de l'école, terrain de pétanque, achat de récupérateurs d'eau, rénovation maçonnerie église et mairie.

DÉCLARATION DES BIENS IMMOBILIERS

Vous avez tous reçu un courrier ou un mail, vous indiquant que vous avez jusqu'au 30 juin pour effectuer la déclaration de vos biens immobiliers sur le site impots.gouv.

Attention, cette déclaration est obligatoire et l'absence entrainera le paiement d'une amende.

Vous devez donc impérativement, vous connecter sur le site et sélectionner l'onglet « mes biens immobiliers », puis suivre les indications.

Vous n'avez pas internet? Dans ce cas, soit un membre de votre famille peut effectuer la démarche à votre place soit vous devez vous rapprocher de l'Espace France Service de Captieux qui peut vous aider dans vos démarches.

TOUR DE FRANCE

Suite aux différentes réunions organisées par la préfecture et la sous préfecture, nous avons obtenu des précisions sur le déroulement de la journée du 7 juillet.

11h : Fermeture des routes

13h15 : Passage de la caravane.

15h05/ 15h15 : Passage du peloton

16h : Réouverture des routes

Pour que cette journée soit festive, le Conseil Municipal a décidé d'organiser une restauration et une buvette près de la salle des fêtes. Celle-ci sera ouverte et si le temps le permet, des tables seront installées en extérieur.

La restauration sera assurée par les commerçants du marché qui seront présents dès le matin.

La buvette sera assurée par le comité des fêtes.

Les tables seront installées à gauche de la salle des fêtes, ce qui permettra de profiter pleinement du spectacle.

SYNDICAT DES EAUX

Lors de la dernière réunion du syndicat des eaux, nous avons été informés que le nouvel arrêté préfectoral fixant le volume de prélèvement dans les nappes était très contraignant sur notre syndicat puisqu'il nous est demandé de limiter nos prélèvements dans les nappes de l'Eocène et de l'Oligocène à hauteur de 11 000m3 par an .

Bien sûr, la mise en place de la sectorisation en cours, qui permet de détecter des fuites et donc de réduire nos prélèvements, est primordial mais ne sera pas suffisante.

Nous allons **tous** devoir faire des efforts surtout si nous voulons continuer à accueillir de nouvelles

populations sur notre territoire en autorisant de nouvelles constructions.

Pour cela, la tarification progressive est envisagée. Elle n'a pas été votée au dernier Comité Syndical car nous attendons des informations plus précises suite aux annonces faites par le gouvernement.

Elle devrait être mise en place sous peu et permettra aux habitants vertueux de payer moins cher leur eau.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des travaux du syndicat à ce sujet dans les prochains numéros.

SONDAGE ÉQUIPEMENT SPORTIF

La mairie a à cœur de réaliser des aménagements ou des actions qui répondent, autant que faire se peut, aux envies des Giscossais et Giscossaises.

Lors du 14 juillet dernier des idées d'aménagements ou d'animations sont remontées.

Une de celles-ci serait d'avoir des équipements ludiques et sportifs (pour accompagner l'espace de fitness déjà en place).

Nous vous sollicitons donc pour nous aider à choisir le projet que la mairie coordonnera.

Badminton, parcours d'orientation, mini-complexe, les idées sont nombreuses.

Avec ce Cap sur Giscos, vous trouverez un mini-questionnaire à nous remettre en mairie avant le 1er juin.

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Dans le précédent Cap sur Giscos, nous avons abordé le sujet des OLD pour vous informer sur les obligations qui sont faites aux propriétaires d'habitations situées à moins de 200m de forêts de procéder au débroussaillage autour de chez eux.

Nous avons reçu depuis une relance du sous préfet nous indiquant qu'en tant que Maire, nous avons le devoir d'informer les administrés mais aussi de veiller au respect de ces directives.

Pour cela, nous joignons au Cap sur Giscos, la fiche réalisée par la DFCI qui explique bien en quoi cela consiste et quelles sont les sanctions encourues.

Nous vous invitons à lire avec attention ce document sachant que les schémas sont très explicites et valent mieux qu'un long discours.

Si toutefois, vous avez encore des interrogations, n'hésitez pas à contacter la Mairie aux heures d'ouverture.

De même, si vous souhaitez connaître l'adresse des propriétaires qui jouxtent votre propriété afin de leur demander l'autorisation de pénétrer sur leur propriété, nous vous invitons à venir consulter le cadastre en Mairie.

Attention, à quelques exceptions près, la totalité des habitations de notre commune est concernée par les OLD !!

MARCHÉ DE GISCOS

Vendredi de 8h30 à 12h00

N'oubliez pas ce rendez-vous incontournable, les commerçants vous attendent.

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Nous accueillerons une formation concernant les bonnes pratiques d'accueil de la faune sauvage dans les jardins.

Samedi 17 juin après midi

Cette formation se veut articulée avec les Atlas communaux de la biodiversité (disponible en Mairie avec possibilité d'emprunt) puisqu'il s'agit de présenter aux habitants les enjeux associés à la conservation de la faune de leur commune et de leur donner des outils pour les rendre acteurs de la préservation de la biodiversité.

La 1ère partie se déroulera en salle pour une présentation théorique et sera suivie d'une partie en extérieur pour un atelier pratique sur le terrain, avec éventuellement la création d'un abri pour la faune.

L'inscription sera obligatoire, nous vous donnerons plus d'informations, dès que nous les aurons, sur In-tramuros.

ACCA

L'Assemblée générale de la société de Chasse aura lieu le

Samedi 10 juin à 10h à la cabane de la chasse

L'ordre du jour est consultable à l'affichoir de la Mairie.



TENNIS

Pour accéder au terrain de Tennis, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion.

Contactez Sylvie Darroman

Le prix reste inchangé à 12 € par an et par famille.

N'attendez pas d'être devant la porte pour nous contacter, renouvelez votre adhésion dès maintenant et pensez à ramener la clé pour faire l'échange.

au **06 79 70 09 52**

SOCIÉTÉ SPORTIVE DE GISCOS

En 2009, le Club de foot de Giscos a fusionné avec le club de Cudos puis en 2011 avec celui de Bernos.

L'association « Société Sportive de Giscos » est restée active car elle réalisait des animations sur la commune : ball trap, lotos etc ...

Cette association est depuis plusieurs années en sommeil, il est temps de procéder à sa dissolution .

Pour cela, une Assemblée Générale Extraordinaire doit se réunir. Elle aura lieu

Jeudi 25 mai à 19h30 à la salle de réunion du restaurant scolaire.